

CAS D'ENTREPRISE

La coopérative va installer une unité de granulation de produits agrocombustibles, qui devrait lui permettre de valoriser à nouveau ses coproduits.

La coopérative d'Ile-de-France Sud lance ses coproduits dans l'énergie

LE PROBLÈME

Les coproduits issus du triage et du conditionnement des céréales ne trouvent plus leur valorisation en alimentation animale.

Une source de profit devient peu à peu un centre de coût.

LA SOLUTION

Une étude des coproduits réalisée par le semencier Ragt.

La mise au point d'une formulation de granulés pour chaudières polycombustibles.

L'installation d'une ligne pilote de granulation correspondant à un investissement de 400 000 euros.

LE RÉSULTAT

Une valorisation à nouveau intéressante des coproduits.

La mise au point d'un agrocombustible séduisant plusieurs collectivités locales.

LA COOPÉRATIVE

Basée à Etampes (Essonnes)

1 200 adhérents

Chiffre d'affaires
100 millions d'euros

300 000 tonnes de céréales collectées

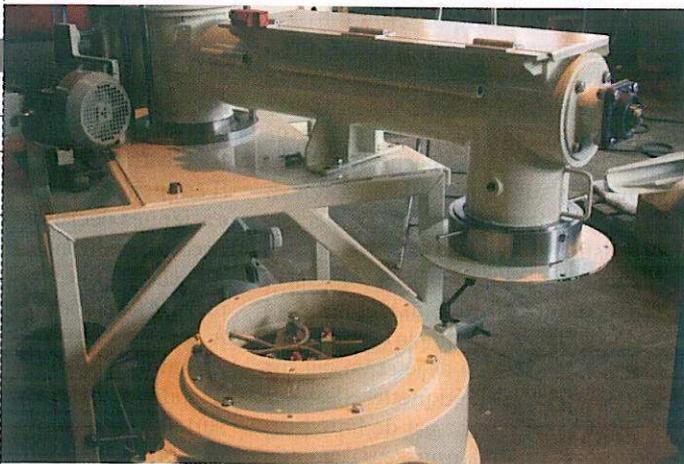
■ De petits granulés de matières agricoles vont bientôt alimenter les équipements collectifs d'Etampes et de sa région. Ils sortiront d'un atelier local de la Coopérative d'Ile-de-France Sud, spécialisée dans la collecte, le stockage et le conditionnement des céréales. Cette dernière a trouvé le moyen de valoriser les coproduits (paille, petits grains, poussières...) résultant du nettoyage et du tamisage du blé tendre ou de l'orge de brasserie. «Il y a dix ans, nous valorisons 2 000 tonnes de ces produits en alimentation animale, mais les usines d'aliments ont disparu de la région suite à la raréfaction de l'élevage. Ce débouché, autrefois rémunéré 50 euros la tonne, s'est transformé en coût, les fabricants nous ayant peu à peu demandé de participer au transport de cette matière

première qui ne valait plus rien!», explique Hervé Courte, le directeur de la coopérative. Il envisage alors la granulation des coproduits, qui présente deux avantages: densifier sa matière première et réduire ses coûts logistiques. L'équipementier Promil Stolz, spécialiste de la granulation, lui conseille de se tourner vers le débouché énergétique.

UN CONTRAT AVEC UNE SCIERIE INDUSTRIELLE

La coopérative fait appel au semencier Ragt (285 millions d'euros de chiffre d'affaires), installé à Rodez (Aveyron). Sa filiale Ragt Energie s'est spécialisée dans l'analyse du potentiel calorifique des matières premières agricoles et dans la formulation de granulés «agrocombustibles». «Sur certaines matières, il y a des problèmes de fusion des cen-

dres, d'acidité et de teneur en chlore des fumées», indique Alain Fabre, le président du directoire. Le semencier analyse six coproduits générés par la coopérative, en sélectionne quatre, et conseille d'ajouter du bois dans la formule, ainsi que 2% d'additif minéral qui corrigent de potentiels défauts. Un contrat est passé avec une scierie industrielle de la région pour obtenir des copeaux. Au final, les coproduits de la coopérative représentent les deux tiers de la composition du granulat. La coopérative vient d'investir 400 000 euros dans une unité pilote de granulation qui devrait être assemblée dans les prochaines semaines. Ces agropellets ont déjà des clients. Séduites, les collectivités locales ont imposé à leurs prestataires l'achat de chaudières polycombustibles, qui peuvent accueillir aussi bien le bois que ce type de granulés. Les coproduits iront chauffer la piscine municipale d'Etampes, une école maternelle et probablement un futur lycée. Un marché potentiel de 500 à 1 000 tonnes se situe dans un rayon de cinq à dix kilomètres, mais l'aire de marché autour de l'unité de fabrication est d'environ 150 kilomètres. La coopérative prospecte de possibles partenaires qui, eux aussi, ont des coproduits à valoriser, et envisage déjà de remplacer l'unité pilote par une installation de plus grande envergure. ■ PATRICK DÉNIEL



Opportunité. La coopérative a investi 400 000 euros dans une unité pilote de granulation et cherche des partenaires qui auraient des coproduits à valoriser.